

La vision d'Église 29

Vitaliser, dynamiser et diversifier notre présence au service de l'Évangile

Placer la vie communautaire au cœur de l'Église : simplifier les dispositifs institutionnels pour libérer du temps et de l'énergie au service des relations.

Garantir la proximité et la diversité : maintenir l'échelon local et offrir des pôles communautaires reliés aux paroisses.

Rendre l'Église accessible : adopter une structure capable d'écouter et d'accompagner un monde en constante évolution.

Concentrer l'action sur les quatre domaines de mission au service de toutes et tous :

- Vie communautaire et culturelle
- Santé et solidarités
- Communication et dialogue
- Formation et accompagnement

Promouvoir des équipes ministérielles et des conseils collaboratifs : travailler ensemble au service des communautés.

Travailler à la paix sociale : avec les dialogues interreligieux et œcuméniques sur le territoire vaudois.



Notre Église en 2029

25 À 30 PAROISSES

des communautés territoriales qui :

- **Portent** les quatre domaines de la mission en synergie avec leurs pôles
- **Couvrent** l'ensemble du canton de Vaud en ajustant leur territoire et en restant proches de la population
- **Soutiennent** la vie communautaire et fortifient les liens de proximité
- **Collaborent** avec les acteurs locaux (communes, associations, sociétés locales)
- **Accueillent, écoutent et accompagnent** chaque personne dans son parcours de vie et de foi

DES PÔLES

des espaces communautaires qui :

- **Rassemblent** des personnes en lien avec une mission spécifique, en proposant des activités
- **Diversifient** les accès à l'Évangile en réponse aux besoins spirituels
- **Fonctionnent de manière indépendante** avec des équipes engagées

DES MISSIONS COMMUNES

des équipes œcuméniques au service de toutes et tous qui :

- **Offrent une présence** au cœur même des lieux tels que hôpitaux, EMS, prisons, gymnases, hautes écoles, institutions spécialisées, centres fédéraux pour requérants d'asile
- **Interviennent** dans des situations particulières notamment en lien avec la précarité, le monde du travail, le monde agricole, le soutien d'urgence
- **Collaborent** avec les institutions en particulier dans les domaines spirituels, religieux, éthiques

Pourquoi Église 29 ?

Nous voulons

Que l'Église réponde aux besoins de la société en perpétuel changement

Que les paroisses, les pôles et les missions communes aient une action locale efficiente

Que les besoins religieux et spirituels de chacun et chacune soient considérés

Que les bénévoles vivent prioritairement la mission de l'Église

Que les équipes ministérielles et les nouveaux métiers d'Église soient valorisés

Que les liens entre les personnes soient renforcés

4 domaines de la mission

VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTUELLE

- Annoncer et célébrer l'Évangile de façon vivante et accessible à toutes et tous
- Développer la vie communautaire et le culte
- Pratiquer une pastorale de proximité
- Vivre la spiritualité chrétienne et proposer des rites pour les étapes de la vie

SANTÉ ET SOLIDARITÉS

- Favoriser, soigner les relations et offrir une présence aux personnes vivant la souffrance, la marginalisation et l'exclusion
- Manifester la solidarité par des actions concrètes auprès et au loin
- Agir de manière responsable vis-à-vis de notre prochain et de la Création
- Renforcer les liens avec l'Église universelle

COMMUNICATION ET DIALOGUE

- Accroître la visibilité et la communication de l'Église
- Assurer une présence dans la société, auprès des communes, des institutions et des sociétés locales
- Cultiver et nourrir les dialogues œcuméniques, interreligieux et sociétaux
- Contribuer aux débats éthiques et sociétaux

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

- Partager l'Évangile avec les enfants, les familles, les jeunes, les adultes, ...
- Proposer des activités de développement personnel et communautaire
- Accompagner groupes et personnes dans leur cheminement de vie et de foi

Comment la réforme se met-elle en place ?

Les régions et paroisses actuelles ont constitué **des groupes de pilotage** chargés de la mise en œuvre de la réorganisation.

Un **groupe de pilotage cantonal** et un groupe de travail mixte (Conseil synodal & Synode) accompagnent et soutiennent les démarches paroissiales et régionales.

CALENDRIER

AUTOMNE 2024 : état des lieux de l'existant et concertation

AUTOMNE 2025 : consultations des assemblées paroissiales et lieux d'Église

DÈS 2026 : des futures paroisses et pôles commencent à se structurer

AUTOMNE 2028 : le Synode adopte la nouvelle organisation ecclésiale

ÉTÉ 2029 : entrée en vigueur

**Envie d'en savoir plus
ou de nous contacter ?**

eglise29@eerv.ch
www.eerv.ch/eglise29



EERV - CONSEIL SYNODAL
Chemin des Cèdres 7 | 1004 Lausanne
021 331 21 59



Eglise
Evangélique
Réformée
du canton de
Vaud

ÉGLISE 29

Réorganisation ecclésiale



**ENSEMBLE
BÂTIR L'ÉGLISE**